

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

NON CONFORME

Date inspection: 17/06/2024

Inspecteur: Dirk Swalens

Mentor: -

Installateur: -

Étiquette d'identification:

N° TVA:-

Référence client:

Marque et type d'appareil de mesure:
Metrel Eurotest ET61557

Numéro de serie: 19481222

Date rapport: 17/06/2024

Adresse de l'installation

Rue	Ninoofsesteenweg
Numéro	44
Boîte	
Postcode	1755
Commune	Gooik
Pays	Belgique

Propriétaire

Nom	IOV immo
Rue	Ninoofse Steenweg
Numéro	44
Boîte	
Postcode	1755
Commune	GOOIK
Pays	Belgique

Installateur

Nom	-
N° TVA	-
Numéro de téléphone	-
E-mail	-

Type : maison

EAN : 54

N° compteur : 43393712-96

 Non communiqué

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Visite de contrôle d'une installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 4.2.4.3.

Distributeur: FLUVIUS

Tension: 3N400V

Liaison comp / tableau: 10 mm

Protection Max: 32 A

Nombres tableaux: 4

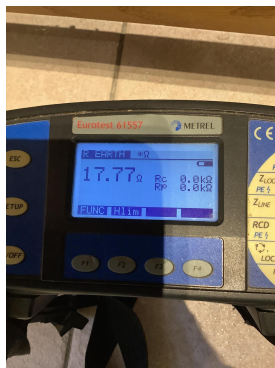
Nombre de circuits: 26

Prise de terre: Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Ri général: - MΩ

RE: 17,77 Ω

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔt	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A		OK	OK
300	40		22,5kA2s (3000A)	A		OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	A		OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
14	-	16		1	-
2	-	25		1	-
4	C	20		2	-
1	C	25		4	-
1	C	16		2	-
1	C	32		2	-
2	C	6		2	1,5
4	C	16		4	-
8	-	20		1	-
1	B	10		4	-

Contrôle visuel (général)	NOK	Contact direct	NOK	Contact indirect	NOK
Raccordement	NOK	schéma en annexe par Aceg asbl	NA		
Liaisons équipotentielles	Non applicable	Section des conducteurs	NOK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	NVT		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

11.01 Prévoir et/ou compléter le schéma unifilaire de l'installation. (Livre 1 Section 2.12 - 2.13 et 3.1.2 et 9.1.2.)

11.02 Prévoir et/ou compléter le plan de position de l'installation. (Livre 1 Section 2.12 - 2.13 et 3.1.2 et 9.1.2.)

15.13 La tension nominale de service n'est pas indiqué clairement sur le tableau (Livre 1 Sous-section 3.1.3.3.)

17.02 Equiper les bases de coupe-circuit à fusibles ou petits disjoncteurs à broches avec une section inférieure à 10 mm2 avec d'éléments de calibrage (Livre 1 Sous-section 5.3.5.5.A.)

18.08 Les conducteurs de type VOB doivent être posés dans des conduits appropriés. (Livre 1 Sous-section 5.2.9.3. et 5.2.9.6.)

18.14 Les canalisations électriques ne sont pas introduites de sorte qu'une protection continue est assurée. (Livre 1 Sous-section 5.2.6.1.)

18.21 Les entrées de câble peuvent être réalisées avec des presse-étoupes ou une protection équivalente (Livre 1 Sous-section 5.2.6.1.).

nota/note 14 La résistance d'isolement n'a pas pu être mesurée. Celle-ci devrait être supérieure à 0,5Mohm .

nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.

nota/note 3 Il n'est pas exclu de constater d'autres manquements au moment d'un deuxième contrôle et/ou en soumettant les schémas.

CONCLUSION

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 17/6/2025. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes les mesures adéquates sont prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

En outre pour les installations domestiques:

- la vérification de la disparition des infractions sera constatée par l'organisme agréé qui a réalisé la visite de contrôle
- le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions est informé dans un délai d'un an par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s): 10

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Dirk Swalens

ACEG

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.
 Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
 Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
 Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

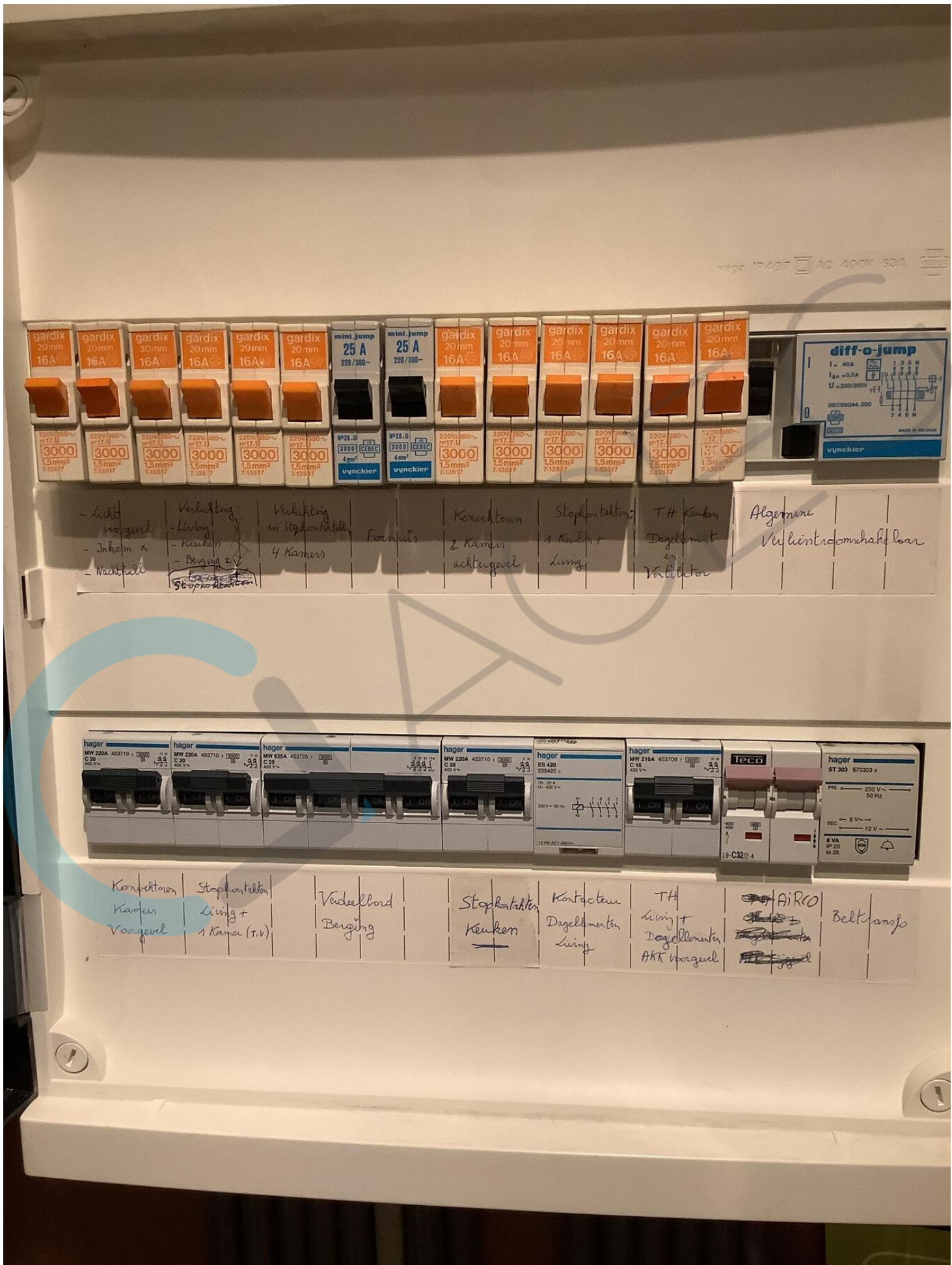
Qualité
 La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
 Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

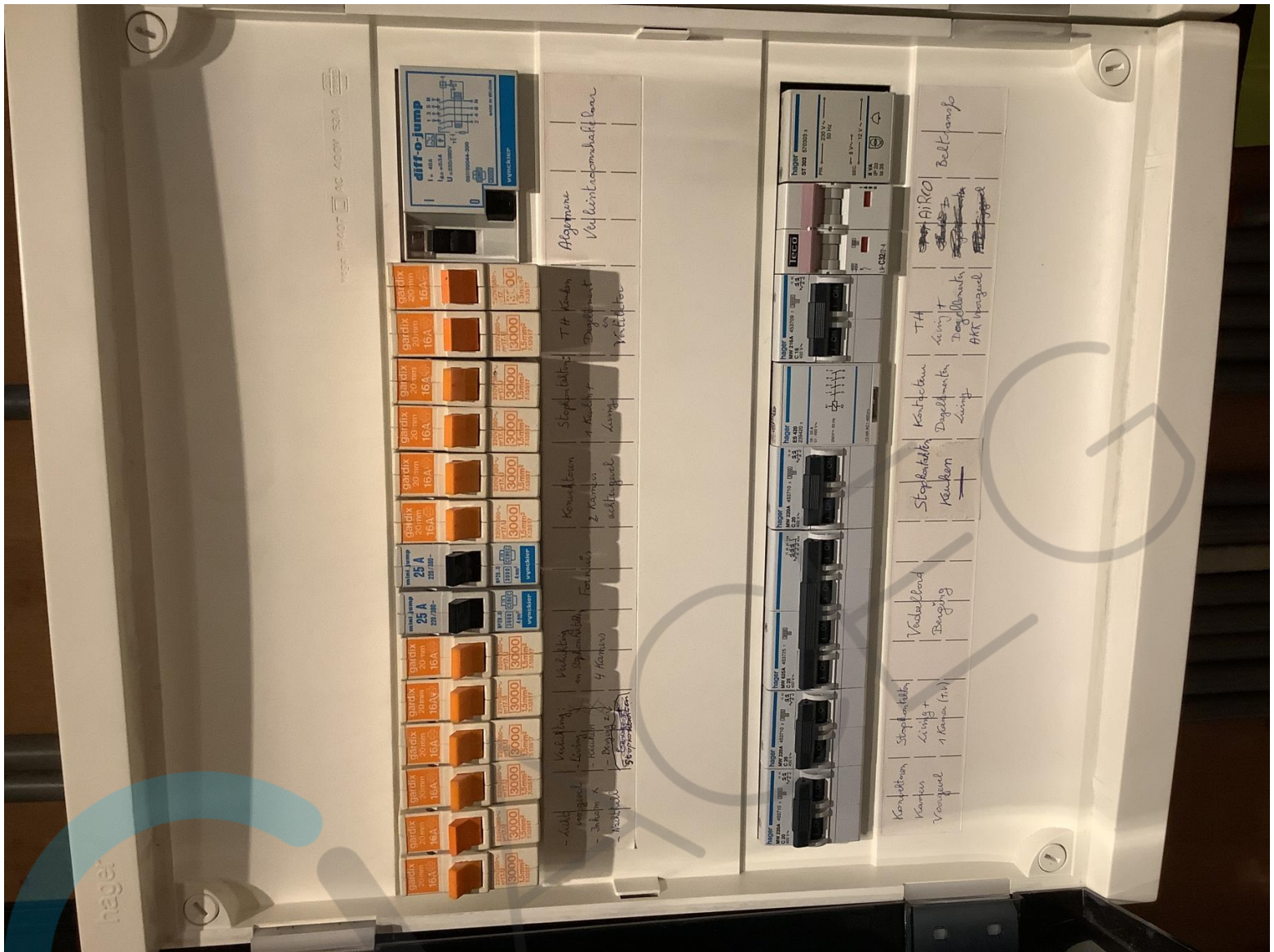
Feuille de route pour une installation qui n'est pas conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3
Lisez ce protocole attentivement et faites en sortes que toutes les violations ont été mis en règle, et prenez notes des remarques éventuelle à retenir.	Quand toutes les violations ont été mis en ordre, reprenez contacte avec ACEG où avec l'inspecteur d'ACEG pour un nouveau rendez-vous.	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaire, ainsi que tout renseignements complémentaires.

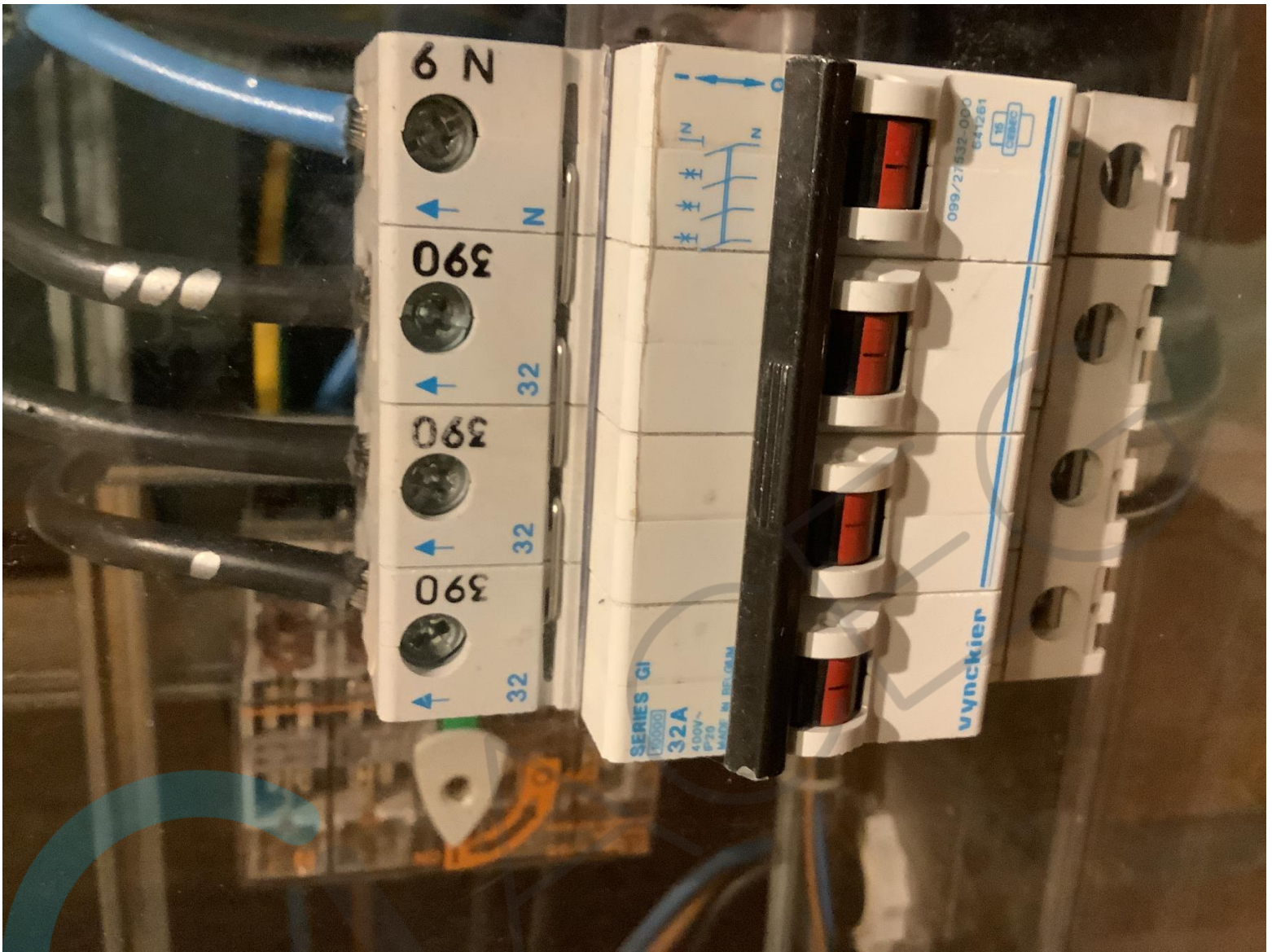


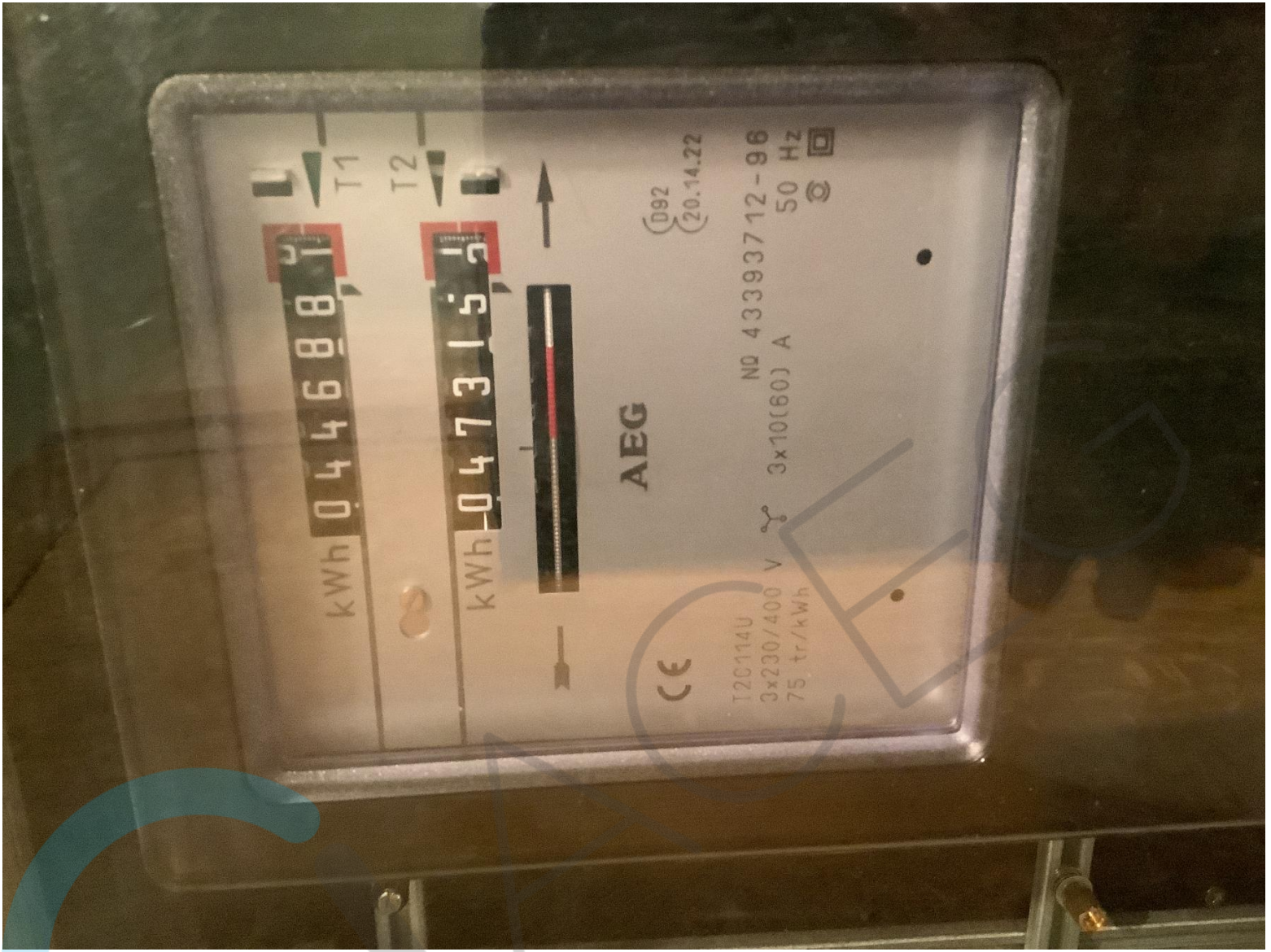
- Licht voorzeel - Inham x - Nachtbell	Verlichting Living - Keuken - Berging + stopcontacten	Verlichting in stopcontacten 4 Kamers	Fornuis	Korreltoen 2 kamers achtergevel	Stopcontacten 1 keuken + Living	TH Kanten Dagelmaat Ventilator	Algemene Verlichtingsomschakelaar
--	---	--	---------	---------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

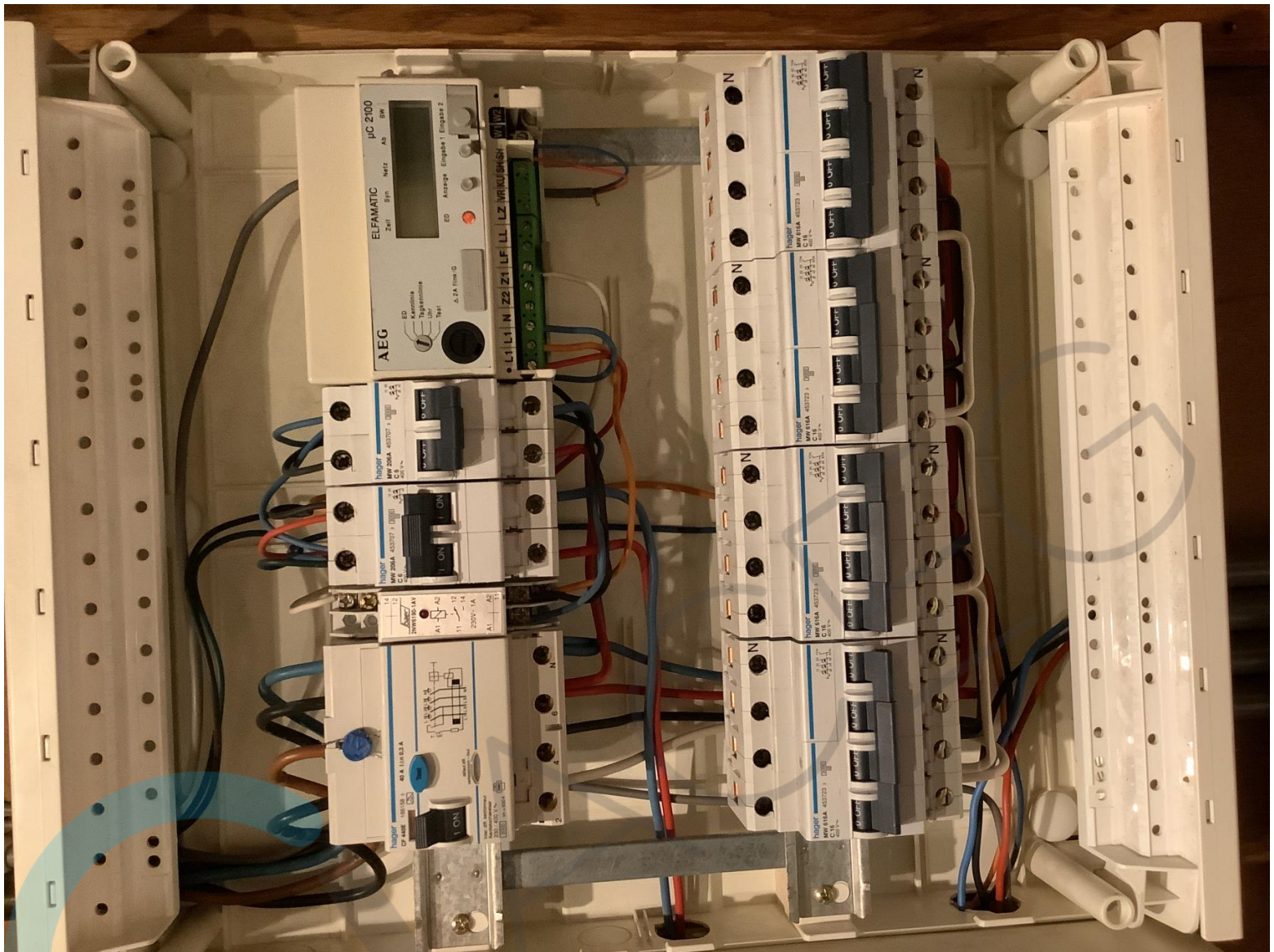
Korreltoen Kamers Voorgevel	Stopcontacten Living + 1 Kamer (+v)	Verdeelbord Berging	Stopcontacten Keuken	Korreltoen Dagelmaat Living	TH Living + Dagelmaat AKK Voorzeel	AiRCO Keuken Voorzeel	Beltransfo
-----------------------------------	---	------------------------	-------------------------	-----------------------------------	---	--	------------



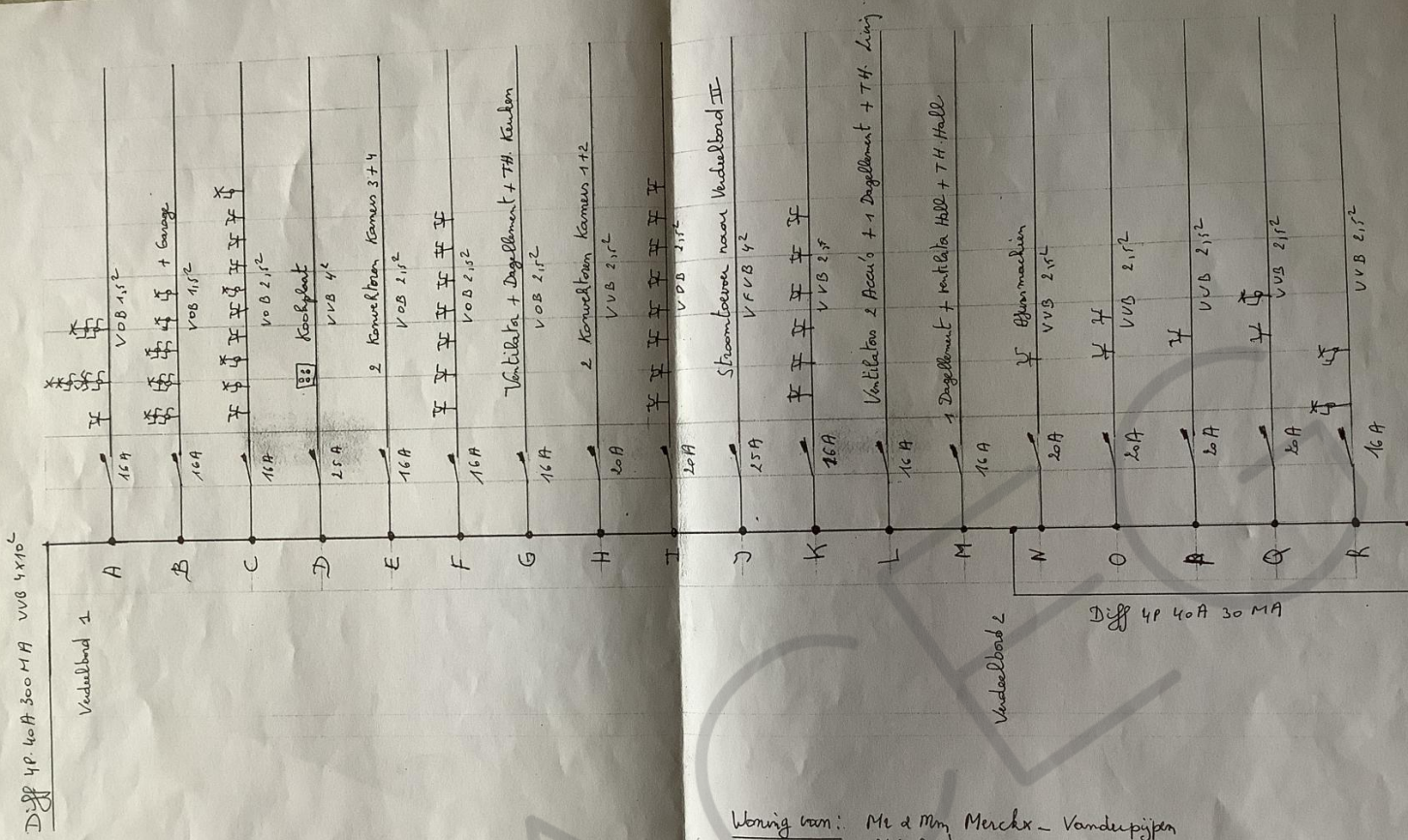












Woning van: Me & Mrs Merckx - Vandepijpen
 Nicosprekenweg 44
 1755 Gooik

Le délégué de l'organisme agréé / De afgevaardigde van het erkend keuringsorganisme

De verantwoordelijke voor de uitvoering van het werk / Le responsable de l'exécution du travail

Gezien: 18.4.21
 DIT DOCUMENT IS NIET
 VERBODEN TOEGANG
 ing AELBRECHT

SCHOURENS CHARLY

Bouwkant 2 1041 Pepingen

Schoorens

